



Correspondance : 72 rue de la République
76800 St ETIENNE DU ROUVRAY
Blog : www.convergence-nationale-rail.fr
Courriel : convergence.rail@hotmail.fr
Téléphone : 06 14 71 57 93

POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Paris, le 12 février 2013

Monsieur

Objet : démantèlement progressif et méthodique de l'activité Fret de la SNCF

Monsieur,

Vous avez été désigné pour faire partie d'une Commission temporaire de l'Assemblée Nationale afin de travailler sur le transport ferroviaire, singulièrement sur la situation catastrophique de l'activité transport de marchandises de la SNCF.

C'est sur ce dernier point que notre Association « CONVERGENCE NATIONAL RAIL » souhaite vous sensibiliser, si besoin est.

Pour tout dire, nous avons été surpris qu'une énième commission « planche » sur une situation que ne cesse de se dégrader aux yeux de tous, notamment depuis 2003, avec le lancement du « plan VERON ». En effet, il existe à la disposition de tous, nombre de rapports, d'auditions, d'études, de contributions, d'expertises, qui démontrent de façon convergente la nocivité des stratégies menées depuis 10 ans et qui conduisent inexorablement à l'atrophie, à la disparition de l'activité Fret de la SNCF.

Il en est ainsi d'une expertise d'un cabinet spécialisé dans le domaine ferroviaire qui indique que, si la situation perdure, la SNCF ne sera, dans les prochaines années (horizon 2015), plus en capacité d'être un organisateur, un transporteur de Fret par rail.

Sera-t-elle juste un tractionnaire vendant ses services à des opérateurs privés !?

Est-ce le choix que fait le gouvernement qui, après avoir autorisé la circulation des 44 tonnes - 5 essieux, continue de laisser les mains libres aux technocrates qui n'ont de cesse de casser, de supprimer, d'abandonner, de transférer des trafics ferroviaires sur la route en dissuadant les chargeurs d'utiliser le rail !? A cet effet, comment comprendre que pour certains territoires, la direction des achats de la SNCF conseille à des chargeurs, pourtant embranchés au ferroviaire, de faire transporter leurs marchandises par camions !?

Comme nombre d'acteurs associatifs, syndicaux, politiques, nous nous opposons résolument à cette perspective mortifère. C'est ce que nous avons dit à deux reprises ces dernières semaines aux représentants du Ministère des Transports, en relayant l'exigence exprimée par la Fédération CGT des cheminots d'un moratoire sur les restructurations engagées dans l'organisation de l'activité Fret de la SNCF.

Il y a urgence à procéder ainsi si on ne veut pas que la situation ne devienne irréversible, a fortiori que les prévisions 2013 de la SNCF consacrent le démantèlement de l'activité et le fatalisme qui anime les dirigeants de l'entreprise.

Depuis 2009, 36 % des effectifs, 31 % des wagons et 28 % des locomotives ont disparu au sein de l'activité Fret. Après un recul de plus de 10 % en 2012, le budget 2013 de la SNCF table sur un nouveau repli de 2,3 % des trafics Fret et une baisse du chiffre d'affaires de 44 millions d'euros.

En matière d'emploi, la SNCF va réduire en 2013 les effectifs de cheminots de 1086 unités, dont 1073 par la seule activité Fret !? C'est dire si on s'installe dans une spirale de déclin !

Votre commission ne peut pas faire l'impasse d'une analyse critique des stratégies mises en œuvre reconnues comme autant d'échecs et d'une réflexion approfondie portant sur les conditions d'un redressement et développement du transport de marchandises par rail.

Cela est d'autant plus impératif que, comme l'a avoué Monsieur BLAYAU, PDG de GEODIS-FRET, devant le CESE en 2012, les opérateurs ferroviaires privés n'ont pas pris une tonne de marchandises à la route. Ils se sont contentés d'exploiter une situation aménagée pour leurs intérêts en siphonnant les trafics à la SNCF !

Vos travaux devront répondre à la question suivante :

Comment va-t-on développer le trafic de marchandises par rail (SNCF et autres...) au regard des enjeux de société que cette question sous-tend, si on continue à fermer les gares FRET, des triages, supprimer des dessertes, démonter des voies de service et embranchements, laisser pourrir des locomotives en bon état de marche dans les triages, fermer des ateliers wagons, réduire massivement les effectifs de Fret SNCF et perdre les compétences professionnelles qui s'y attachent ?

Qui peut démontrer aujourd'hui que l'on peut faire plus et mieux avec du moins ? Où est la traduction de la politique volontariste affichée par le Grenelle de l'Environnement portant sur la préférence donnée aux modes de transports alternatifs à la route ?

Nous faisons partie de ceux qui n'acceptent pas ces stratégies de casse car nous pensons que d'autres choix sont possibles, à la condition que la situation que nous déplorons ne devienne pas irréversible !

C'est pourquoi nous osons espérer que les travaux de votre Commission ne déboucheront pas sur un enterrement de première classe de l'activité FRET à la SNCF.

Il est encore temps de lui redonner de la consistance, de l'orienter dans une optique de redressement permettant de mieux répondre aux besoins croissants de transports de la collectivité, a fortiori du tissu industriel et économique territorial. A ce titre, la technique dite du « wagon isolé » (trafics diffus, messageries...) doit être reconnue d'intérêt général et éligible à aides publiques.

Nous considérons que la SNCF doit arrêter d'amputer son activité FRET de ses capacités productives et de privilégier ses filiales routières notamment, où le dumping social va « bon train » !

Pour sa part, RFF doit continuer d'entretenir les infrastructures, triages notamment, afin d'être opérationnel en cas de reprise des activités.

Le transport de marchandises est un défi à relever au regard de la situation de saturation des axes routiers, de l'aménagement harmonieux du territoire, des risques accidentogènes, des pollutions diverses engendrées, des enjeux climatiques et de la santé publique.

Voilà, Monsieur, ce que notre Association comptait soumettre à votre réflexion en espérant que notre contribution puisse être prise en compte dans les travaux de votre Commission.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Bureau de la CNR

Patrick DELFOSSE – Président

Didier LE RESTE – Vice-président

Pierre MENARD – Secrétaire

Véronique DRUKMAN – Secrétaire adjointe

Vincent JOUILLE – Trésorier